L'INFORMATEUR

Novembre 2021 Volume 38, numéro 4

Notre-Dame-du-Mont-Carmel

18 millions pour l'école 3

Un nouveau conseil municipal 4 5

Cours sociaux culturels 20 21

Mot du maire 2
Agrandissement de l'école 3
Présentation du conseil 4-5
Procès verbaux 6-7
Urbanisme 8
Avis public rôle triennal 2e année 9
Incendie 10
Travaux publics 11
Caisse populaire 12
Sécurité civile 13
Loisirs 14-18-19
Bibliothèque 15
Communauté chrétienne 16
Cours sociaux culturels 20-21

Prêt pour un nouveau mandat

Luc Dostaler
819-691-4941 | luc.dostaler@mont-carmel.org

Profitant de l'élection d'un nouveau conseil municipal, je désire vous présenter dans cette édition, les élus des différents districts qui vous représenteront pour les 4 prochaines années. Je vous invite à lire la brève description de chacun. Vous y découvrirez leurs responsabilités respectives au sein du conseil, les dossiers et les priorités de chacune et chacun.

Chacun est porteur de plusieurs dossiers. Ils sont dans certains cas des acteurs et d'autres fois seulement auditeurs. Mais l'objectif demeure d'informer ses confrères et consoeurs autour de la table pour que nous puissions prendre des décisions éclairées. Fort de ce travail d'équipe, nous sommes tous prêts à exercer nos fonctions avec honnêteté et justice.

Je profite donc de cette tribune pour faire de même, vous faire connaître mes principales responsabilités et les rôles que j'exerce. Être le représentant des montcarmelois est un rôle que je prends très au sérieux , qui m'anime et me passionne. Malgré la liste un peu exhaustive qui suit, et qui pourrait semblée lourde, sachez que je retire plaisirs et satisfaction à vous représenter.

Dans un premier temps, en tant que maire, je représente l'ensemble de la population. Je préside les assemblées du conseil et je travaille en collégialité avec les autres membres du conseil. J'ai comme tâche d'acheminer les mandats confiés par le conseil à l'appareil administratif municipal, je supervise l'application des règlements et des résolutions et je communique toute information jugée d'intérêt public. Finalement, je me dois de spécialement veiller à ce que les revenus de la municipalité soient perçus et dépensés suivant la loi. Postulant par le fait même à la notion de ''bon père de famille'' si souvent écrite dans le Code civil.

La MRC et la région, des paliers de gouvernement qui nous influencent

J'ai d'autres mandats qui dépassent les frontières de la municipalité. Je siège au conseil des maires de la MRC des Chenaux, regroupant les 9 autres municipalités voisines. Nous traitons, entre autres, des enjeux liés au développement économique, à l'aménagement du territoire, à la culture, au tourisme. Toutes des compétences exercées par la MRC.

Je participe également à la table des élus avec les maires des grandes villes et les préfets des MRC de la Mauricie. À cette table sont débattus les enjeux et les projets régionaux.

Des préoccupations environnementales

J'ai également le privilège de siéger sur trois comités ayant des préoccupations environnementales. Je suis le trésorier de Bassin versant de la rivière St-Maurice, un organisme ayant pour mission d'offrir son expertise à la communauté afin d'améliorer la qualité de l'eau et des écosystèmes sur tout le terri-

Jacques Trépanier
District #1
819-371-3437
jack.trepanier@sympatico.ca

Jean-Guy Mongrain
District #2
819-370-6755
jgmongrain@cgocable.ca

Marylène Ménard
District #3
819-840-5959
marylene_menard@hotmail.com

Julie Régis
District #4
819-372-3928
julieregis2011@hotmail.ca

Daniel Duchemin
District #5
819-609-1970
daniel.duchemin55@gmail.com

Clément Pratte
District #6
819-531-1114
clementpratte2017@gmail.com

toire de la rivière Saint-Maurice. Ensuite je suis un administrateur d'Énercycle, qui assure la gestion efficiente des matières résiduelles de la Mauricie.

Et pour finir l'aspect environnemental de mes responsabilités, je suis le président de Récupération Mauricie, qui traite les matières recyclables provenant de la collecte sélective mise en place par les municipalités de la région. Je suis très fier de participer aux orientations de ces organismes qui sont, à mon avis, prioritaires pour l'avenir.

Transport et sécurité publique, ce n'est pas juste pour les villes

Je fais également partie du comité de sécurité publique conjointement avec les représentants de la ville de Shawinigan pour les dossiers concernant la Sureté du Québec. J'ai également fait partie du conseil d'Administration du Transport adapté et collectif des Chenaux, l'agence responsable du transport de personnes sur le territoire de la MRC.

La représentation régionale au sein de la province

Finalement, j'ai été désigné par les maires de la région pour les représenter au sein de la Fédération Québécoise des Municipalités.

La FQM, en collaboration avec ses membres, met tout en œuvre pour que les régions et les MRC du Québec soient outillées pour exercer leurs compétences en tant que gouvernement de proximité.

Je suis persuadé que ma participation dans ces instances est extrêmement positive pour la municipalité, cela me permet de faire partie de discussions et surtout des décisions qui ont des impacts sur les citoyens de Notre-Dame-du-Mont-Carmel.

En terminant, je suis conscient que de nombreux défis s'offrent à nous pour les prochaines années. J'ai confiance que les personnes en place veulent les relever et ainsi permettre à Notre-Dame-du-Mont-Carmel de demeurer cet endroit où il fait bon vivre!

Votre maire, Luc Dostaler

Un autre agrandissemement de l'école pour 2023-2024

Une bonne nouvelle n'attend pas l'autre. Après avoir terminé l'agrandissement de l'école Notre-Dame, il y a à peine quelques mois, voici que le Centre de service scolaire de L'Énergie annonce l'agrandissement de l'école Notre-Dame avec un projet de 18 millions de dollars.

Il s'agit du remplacement partiel de 14 classes à l'école située dans l'ancienne partie pour en faire une école de 23 classes.

Le projet s'inscrit dans la nouvelle vision gouvernementale pour une « nouvelle génération d'écoles », dévoilée à l'hiver 2020 par le premier ministre et le ministre de l'Éducation.

Inscrite dans une perspective d'intégration à la communauté et de développement durable, cette nouvelle génération d'écoles est adaptée aux membres d'enseignement modernes.

Les espaces communs favorisent la socialisation et le sentiment d'appartenance des élèves. Les nouvelles écoles arborent également une toute nouvelle identité architecturale mettant en valeur des accents de bleu et des matériaux du Québec, principalement le bois et l'aluminium.

Les travaux débuteront en janvier 2023. Et si tout se passe bien, les élèves vivront la rentrée à l'automne 2024 dans une école toute neuve d'une superficie 3140 m^2.

Au-delà de l'esthétisme du bâtiment, le plus important est que les jeunes montcarmelois seront dans des espaces d'apprentissage innovant qui auront un effet positif sur leur réussite.

Denis Lemaire, directeur général du Centre de Service Scolaire de l'Énergie lors de l'annonce.

Présentation des conseillers

JACQUES TRÉPANIER

Monsieur Trépanier n'en est pas à ses premières armes au sein du conseil municipal. Il entame son 3e mandat. Son district est l'un de ceux qui ont subi la plus forte croissance ces dernières années.

Lors des 8 dernières années, ses responsabilités au sein du conseil, concernaient le camp de jour, la coopérative jeunesse, l'écocentre, les relations de travail, la santé-sécurité au travail, Mont-Carmel en fête et le comité de circulation.

Il garde comme objectif, durant les 4 prochaines années, l'essor de la municipalité en maintenant une croissance constante, mais raisonnée, pour que la tranquillité qui règne demeure.

Le bas taux de taxation de Notre-Dame-du-Mont-Carmel (l'un des plus bas en Mauricie) est aussi une préoccupation du conseiller municipal.

JEAN-GUY MONGRAIN

Monsieur Mongrain est le plus expérimenté de tous les conseillers autour de la table. Il est en poste depuis 1993. Il en a vu passer des conseillers et des maires autour de la table du conseil.

Au cours des dernières années, ses responsabilités de conseiller ont pratiquement toujours été les travaux publics et le service incendie. Lui-même pompier depuis plusieurs années, il a contribué à l'évolution du service incendie.

Le service d'entretien des parcs et espaces verts est aussi l'un des dossiers qu'il pilotait.

Un des dossiers qui le rend particulièrement fier est le déménagement et la construction du nouveau garage municipal. La mise à niveau de cet équipement essentiel au bon fonctionnement d'une municipalité était devenue une nécessité compte tenu de la croissance de la population.

MARYLÈNE MÉNARD

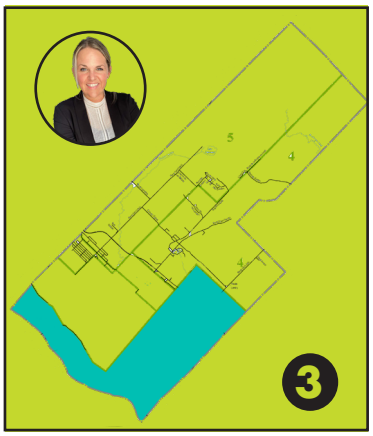

Impliquée depuis plusieurs années au sein de la communauté, Marylène Ménard est une figure connue des montcarmelois. C'est comme présidente du comité de mobilisation pour l'agrandissement de l'école Notre-Dame que nous la découvrons. Le mandat que s'était donné le comité ayant abouti, Mme Ménard n'allait pas s'asseoir sur ses lauriers.

Commence alors une série d'implications sur divers comités de la municipalité; elle siège au conseil d'administration du CPE et au conseil d'administration de la Maison des jeunes. Elle assume la présidence au conseil d'établissement de l'école Notre-Dame. À la suite de la fondation de la Corporation de développement La Gabelle, elle en devient la présidente. Elle est également bénévole à Mont-Carmel en fête.

Autant d'implication laisse des traces. Le goût de servir s'accentue et il devient naturel de passer à l'étape suivante, une implication en politique municipale. Bienvenue chez vous Mme Ménard.

municipaux 2021-2024

JULIE RÉGIS

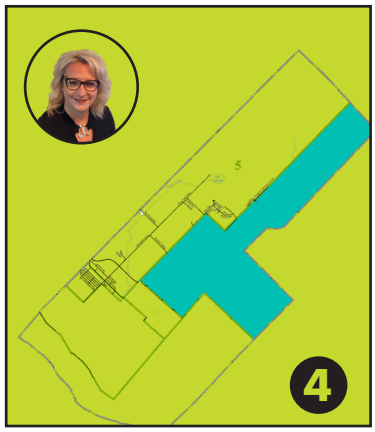

C'est avec tout l'enthousiasme et la détermination qu'on lui connait que Mme Régis veut poursuivre son implication. Engagée auprès de plusieurs organismes, elle veut poursuivre sa collaboration auprès d'eux, les aider à grandir et leur permettre une plus grande visibilité.

Elle a toujours le désir de travailler pour le bien commun des gens et faire valoir leurs intérêts et leurs opinions auprès du conseil, tout en restant réaliste et en respectant la capacité à payer des citoyens.

Son engagement la passionne encore, et c'est auprès du comité local Ado-O-Boulot, du comité de la piste cyclable, de Mont-Carmel en fête, du dossier Municipalité Amie des Enfants et de l'hommage aux finissants qu'elle se réalise. Elle assure aussi le lien entre l'OMH et la Municipalité.

Il lui fera plaisir de répondre à vos besoins, vos préoccupations et défendre vos intérêts dans la mesure du possible !

DANIEL DUCHEMIN

Ce gestionnaire retraité en ressources humaines de l'Agence du revenu du Canada n'est pas demeuré inactif longtemps. Il brigue un poste de conseiller pour dynamiser son nouvel état de retraité. Dès son arrivée en poste il y a huit ans, M. Duchemin devient membre du comité consultatif d'urbanisme (CCU), dont le mandat est d'émettre des recommandations au conseil municipal en matière d'urbanisme.

Les relations humaines ayant été au coeur de sa vie professionnelle, il était donc naturel de le voir intégrer le comité des relations de travail ainsi que celui sur la santé et sécurité au travail. Par le fait même, il a participé à la majorité des comités d'embauche des huit dernières années.

Particulièrement intéressé à soutenir la venue de nouvelles PME, il participe activement au sein du comité du parc industriel. Finalement, il a eu le coup de foudre pour Mont-Carmel en fête, et s'y implique depuis 4 ans. Il souhaite donc ardemment une édition en 2022.

CLÉMENT PRATTE

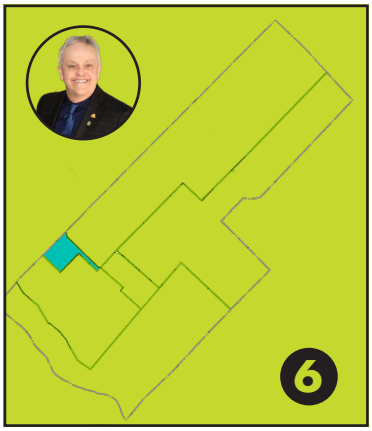

Monsieur Pratte s'assoit à la table du conseil pour la première fois en 2017. Il combine son nouveau statut de conseiller avec celui de directeur de l'école primaire. Hyperactif de nature, cela ne lui cause aucun problème. Le voilà retraité pour son deuxième mandat. Il entame sa carrière politique avec un dossier vital: développer le parc industriel. Mission accomplie, une deuxième phase doit être entreprise pour suffire à la demande des entrepreneurs.

Sensible aux préoccupations des résidents de son district, il planche sur la réduction de la vitesse dans certains secteurs, sur l'augmentation de l'éclairage des rues et sur une amélioration de la signalisation.

Conscient des enjeux d'une croissance rapide de la population, il vise à bonifier les parcs et pistes cyclables pour le maintien d'une belle qualité de vie à Notre-Dame-du-Mont-Carmel. En dernier lieu, le réseau routier doit demeurer une préoccupation de tous les instants. En garder la qualité actuelle et l'améliorer au besoin.

Séance ordinaire du 7 septembre 2021

Concordance et courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 5 595 000 $ qui sera réalisé le 17 septembre 2021. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Acceptation d'une offre de financement de 5 595 000 $ concernant les règlements d'emprunt numéro 786 et 779. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Julie Régis.

Vente d'immeubles pour non-paiement des impôts fonciers. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Adoption du plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable, d'égouts et des chaussées. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Julie Régis

Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) – Volet redressement et accélération – Rang Saint-Félix. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Appels d'offres - Approvisionnement en sable et sel et en sel à glace et en produits pétroliers. Proposé par Julie Régis et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Entente relative à l'exploitation d'un service spécial de transport pour personnes handicapées. Proposé par Daniel Duchemin et appuyé par Julie Régis.

Adjudication d'un contrat – Réfection 6 rues Domaine de la Famille. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Julie Régis.

Dérogation mineure – rue des Hirondelles, partie du lot 6414042 du cadastre du
Québec. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Daniel Duchemin.

Adoption du règlement numéro 817 - Règlement modifiant le règlement de zonage numéro 644 afin d'assurer la concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé de la MRC des Chenaux concernant les normes sur le contingentement des élevages porcins. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Julie Régis.

Séance ordinaire du 4 octobre 2021

Autorisation d'emprunts temporaires – Règlement d'emprunt numéro 796, 797, 802, 804, 808, et 812. Proposé Daniel Duchemin et appuyé Julie Régis.
Appropriation au surplus libre – Réaménagement sous-sol Centre Jacques-Gauthier. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jacques Trépanier.

Adjudication d'un contrat – Réaménagement sous-sol Centre Jacques-Gauthier. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Programme d'aide financière pour la formation des pompiers. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Adjudication d'un contrat- Approvisionnement en sable et sel. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé Clément Pratte.

Adjudication d'un contrat – Approvisionnement en sel à glace. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Demande de modifications aux règlements d'urbanisme suite à une demande d'autorisation pour des travaux dans des milieux humides auprès du MDELCC – Maisons modulaires Mont-Carmel inc. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Julie Régis.

Demande d'autorisation à la commission de protection du territoire agricole du Québec - Renouvellement d'autorisation d'exploitation d'une sablière pour le lot 5559927 du cadastre du Québec – Rang Saint-Félix. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Jean-Pierre Binette.

Appel de dossiers – Lieux pour le projet le circuit des murales dans la MRC des Chenaux. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Félicitations adressées à monsieur François-Philippe Champagne, député de Saint-Maurice-Champlain. Proposé par Jean-Pierre Binette et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Remerciements adressés à monsieur Jean-Pierre Binette pour son implication en tant que conseiller municipal du district numéro 3, après avoir occupé cette fonction durant trois mandats.

Séance ordinaire du 15 novembre 2021

Dépôt du rapport du président d'élection – Élection générale 2021.

Dépôt des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.

Nominations des maires suppléants. Proposé par Marylène Ménard et appuyé par Jacques Trépanier.

Vente de terrains – Parties du lot 3 674 650 du cadastre du Québec. Proposé par Julie Régis et appuyé par Daniel Duchemin.

Accès gestion de l'application de la loi sur les archives (Gala). Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Marylène Ménard.

Cession de servitudes – Parties des lots 3 675 080 et 3 675 089 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Proposé par Clément Pratte et appuyé par Daniel Duchemin.

Autorisations de dépenses des élus municipaux. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Marylène Ménard.

Adjudication d'un contrat – Approvisionnement en produits pétroliers. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Clément Pratte.

Approbation de la description technique pour fins de publication au registre foncier d'un acte de servitudes – Partie du lot 6 414 042 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Champlain. Proposé par Jean-Guy Mongrain et appuyé par Jacques Trépanier.

Dérogation mineure – 1151, rang Saint-Louis, lot 3 674 019 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Daniel Duchemin.

Dérogation mineure – 173, 6e Rue, lot 3 348 220 du cadastre du Québec. Proposé par Jacques Trépanier et appuyé par Jean-Guy Mongrain.

Construction majeure dans le parc industriel

C'est un pan de la petite histoire industrielle de Notre-Dame-du-Mont-Carmel qui se tourne. L'entreprise **Produits chimiques Citadel** à pignon sur rue sur la route 157 depuis ses tout débuts en 1978.

L'une des rares industries de la municipalité, Produits Chimiques Citadel demeure un important employeur local.

Les affaires roulant bon train, l'endroit était devenu un peu trop exigu. L'actuel endroit ne permettait aucune expansion de l'entreprise.

Produits chimiques Citadel aurait pu poursuivre sa croissance partout au Québec, dans les parcs industriels voisins. Ils ont choisi de demeurer dans la municipalité qui les a vu naitre. Nous en sommes très fiers. Ce sont des emplois locaux qui sont consolidés et même de nouveaux emplois qui seront créés éventuellement.

La nouvelle usine est constituée de trois parties, soit les bureaux, l'usine et l'entrepôt pour une superficie de 2636 mètres carrés. Ce sera pour le moment le plus gros bâtiment du parc industriel.

Un permis ou pas de permis / Aide-mémoire concernant les travaux résidentiels

Avant d'entreprendre des travaux sur votre propriété, vérifiez si les travaux à effectuer sont assujettis à une demande de permis ou certificat. Si tel est le cas, les différents formulaires à cet effet sont disponibles sur notre site internet au **www.mont-carmel.org** dans la section « **Services en ligne/ Obtention d'un permis** ».

Une fois complétée, la demande peut être envoyée par courriel au service d'urbanisme à **urbanisme@mont-carmel.org** ou être déposée directement à nos bureaux.

Il est à noter qu'un certain délai est à prévoir aux fins d'étude du dossier et d'émission du permis. Pour toutes autres demandes ou situations non indiquées dans cet aide-mémoire, veuillez vous renseigner directement au service d'urbanisme.

Bons travaux!

Types de constructions et d'ouvrages

Nécessitant un permis ou un certificat

Bâtiment principal

Nouvelle construction
Agrandissement
Réfection toiture
Changement de portes et/ou fenêtres
Revêtement extérieur
Travaux avec modification de la structure et/ou des divisions intérieures

Constructions secondaires

Garage attaché
Garage détaché
Abri d'auto
Remise, gazebo et serre
Piscine creusée
Piscine hors terre
Patio, galerie et véranda
Construction ou remplacement d'une plateforme attenante à la piscine

Autres travaux ou demandes

Installation septique
Ouvrage de captage d'eau souterraine (puits)
Déplacement ou démolition d'une construction
Garde de poules pondeuses
Remplissage de fossé

Ne nécessitant aucun permis ou un certificat

- **Abattage d'arbres sur un terrain résidentiel**
- **Installation d'une clôture ou d'une haie**
- **Vente de garage**
- **Foyer extérieur**

AVIS PUBLIC
RÔLE TRIENNAL 2e ANNÉE

AVIS PUBLIC est, par la présente donnée, que le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la deuxième année du rôle triennal d'évaluation 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel a été déposé à mon bureau le 15 septembre 2021.

Que pour l'exercice financier 2022 du rôle d'évaluation foncière 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification.

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 97-08-108, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 97-08-108 sont disponibles au bureau de la MRC des Chenaux à l'adresse mentionnée plus bas ainsi qu'à l'hôtel de ville de la Municipalité.

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou pas son envoi par courrier recommandé à la MRC des Chenaux, 630, rue Principale, Saint-Luc de-Vincennes, G0X 3K0, à l'attention de monsieur Patrick Baril, secrétaire-trésorier.

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 15 septembre 2021

_____

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 15 septembre entre 16 heures et 17 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 15 septembre 2021.

_____

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier

Avec l'arrivée du temps froid, voici quelques conseils de prévention

Si vous avez un chauffage d'appoint, assurez-vous qu'il soit en bon état de marche.

Pour les poêles au bois, assurez-vous que votre appareil n'est pas endommagé, fissuré, que la porte ferme adéquatement et qu'elle puisse se barrer.

Faites inspecter vos tuyaux et votre cheminée et assurez-vous qu'elle soit bien ramonée, idéalement par un professionnel.

Pour les appareils au gaz, assurez-vous que les tuyaux et raccords ne fuient pas. Encore une fois, faites inspecter votre installation par un professionnel.

Si vous avez oublié de changer vos piles d'avertisseurs de fumée au dernier changement d'heure, il n'est pas trop tard pour le faire.

Note au sujet des piles d'avertisseurs

Nous retrouvons maintenant dans nos grands magasins, des piles garanties 10 ans. Cela ne veut pas dire qu'elles vont fonctionner pendant 10 ans dans vos appareils.

Garantie 10 ans veut dire qu'elles peuvent être entreposées à la maison pendant 10 ans, dans son emballage, sans qu'elles perdent de puissance et qu'elles ne seront pas endommagées. Bien lire sur l'étiquette avant de s'en procurer.

Votre avertisseur de fumée ne fonctionnera pas 10 ans…

Clignotants verts

Dès cet hiver, vous allez peut-être apercevoir des véhicules circuler sur la route avec un clignotant vert en fonction, visible au travers du pare-brise. Ce véhicule sera conduit par un pompier.

En cas d'appel provenant d'un service de sécurité incendie, le pompier autorisé à utiliser le feu vert clignotant peut l'actionner lorsqu'il se dirige vers la caserne ou le lieu d'une intervention à l'aide de son véhicule personnel.

Le feu vert clignotant permet aux autres usagers de la route de repérer le pompier et de faire preuve de courtoisie à son égard. De plus, le pompier peut, si la situation permet de le faire de façon sécuritaire et que les circonstances l'exigent, circuler sur l'accotement et immobiliser son véhicule à tout endroit. Pour ce faire, la sécurité des autres usagers de la route ne doit pas être compromise.

<u>Un pompier muni d'un clignotant vert doit tout de même respecter le code de la sécurité routière</u>

Le véhicule personnel muni d'un feu vert clignotant n'est pas considéré comme un véhicule d'urgence. En tout temps, le pompier doit se soumettre aux règles prévues par le code de la sécurité routière, comme les limites de vitesse et la signalisation en vigueur. Si ce n'est pas le cas, le pompier devra assumer les sanctions prévues.

On vous demande d'être courtois avec un véhicule dont le clignotant vert est en fonction. Sans mettre votre conduite à risque, ayez l'obligeance de le laisser passer et assurez-vous d'avoir l'espace nécessaire pour le faire.

Pour en connaître plus sur ce sujet, voici un article provenant du site de la Société de l'assurance automobile du Québec qui explique l'utilisation du clignotant vert. Allez sur le lien https://saaq.gouv.qc.ca/transport-personnes/gyrophares-feux-clignotants/feu-vert-clignotant

Agissez avec prudence en tout temps.

Fuite sur la conduite principale
Des outils qui ne mentent pas

Comme vous avez pu entendre dans les médias, une fuite sur la conduite d'eau principale dans le rang St-Flavien, juste en face de l'hôtel de ville a eu lieu dans la nuit du 2 au 3 novembre. Selon notre débitmètre, elle a débuté vers 1h00 du matin.

Nous tenons à remercier les deux jeunes hommes qui en finissant leur quart de travail, ont

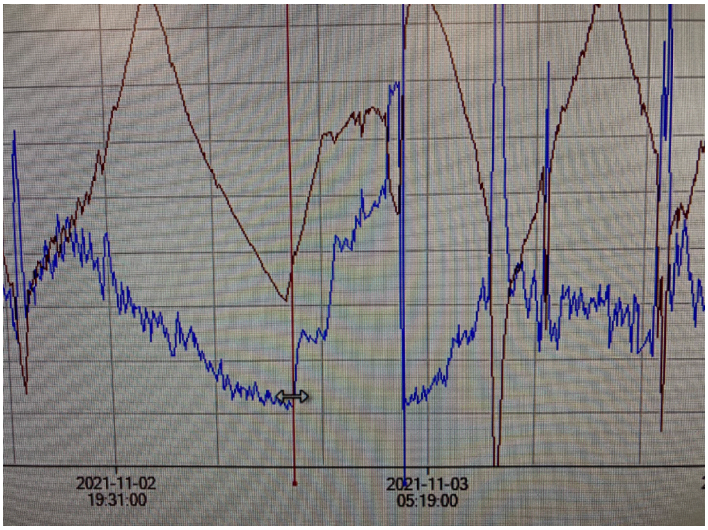

remarqué l'eau sortant du sol et ont immédiatement avisé les policiers, limitant ainsi les dégâts. Voici un graphique illustrant l'augmentation de consommation soudaine. On peut "voir" la fuite. Ce graphique est la représentation de la consommation du réservoir situé sur la montagne. Sur l'image cela correspond au trait bleu.

Nous pouvons remarquer l'heure également où les employés ont réussi à déterrer la conduite. Nous le remarquons également par l'augmentation de la consommation puisque le sol n'est plus là pour retarder la sortie d'eau. Et vers les 4h30, on constate le colmatage de la fuite, pour revenir à un niveau plus normal de la consommation nocturne.

Par la suite, les flux de grande consommation que vous pouvez remarquer, ce sont les rinçages du réseau afin d'évacuer toutes saletés qui auraient pu entrer dans le réseau lors de la dépressurisation des conduites des quartiers avoisinants.

Au cours des années, parfois il y a accumulation de dépôt soit dans les coudes, les joints et sur les parois et lorsqu'il y a une activité comme une fuite ou un rinçage, ces dépôts décollent et se retrouvent dans le réseau. Dans ces dépôts, il peut y avoir des bactéries qui s'y cachent et prennent leur envol dans le réseau.

Une procédure à respecter

Lorsque tout est revenu à la normale, un échantillonnage de l'eau est prélevé et envoyé à un laboratoire aux fins d'analyse. La possibilité de contamination bactérienne causée par le dérangement de l'hydraulique dans les conduites étant présentes.

C'est pourquoi nous demandons aux citoyens de faire bouillir l'eau au moins 1 minute à titre préventif lors de l'attente des résultats de confirmation qu'il n'y a pas de bactéries nuisibles. Ces résultats sont ensuite envoyés au Ministère de l'Environnement et nous recevons alors le feu vert pour lever l'avis d'ébullition.

Comme vous pouvez le constater, tout est mis en œuvre afin d'éviter tout risque de maladie et d'infection. Parfois, des délais de quelques jours sont demandés à la population. Minimalement, 3 jours (24 heures de livraison vers le laboratoire et 48 heures de couvée au laboratoire et l'analyse sur gélatine).

Sur l'image vous remarquerez les trous causant la fuite sur cette conduite de 6 pouces en ciment-amiante vieille de 61 ans.

Heureusement, cette portion du réseau est justement sur les planches de travail pour un remplacement complet, et ce, dès l'été prochain.

Cette fuite nous a confirmé que ces travaux ont été planifiés et étudiés juste à temps.

Les employés des travaux publics ont travaillé toute la nuit afin de réduire les inconvénients. Plusieurs citoyens n'ont même pas remarqué tout le branlebas de combat et ont pris leur petit déjeuner dans le confort de leur maison.

Le projet de fusion rejeté de justesse

Lors de son assemblée générale extraordinaire du 18 septembre dernier, les membres pouvaient se prévaloir de leur droit de vote comme membre de la coopérative afin de décider si un regroupement avec la Caisse Desjardins de Saint-Boniface était favorable.

Notons que le conseil d'administration, après une étude sérieuse et approfondie, s'était positionné unanimement en faveur de ce regroupement. Il y voyait une occasion privilégiée de solidifier les bases de la caisse en maintenant le centre de service, dont le nom prévu était Centre de service Notre-Dame-du-Mont-Carmel (seule identification sur la bâtisse), ici même dans la municipalité.

Cette association aurait bénéficié aux membres en leur offrant une nouvelle caisse à grandeur humaine de 10 000 membres et une équipe de 23 employés, tout en continuant à recevoir des services de la part des personnes que vous connaissez et qui vous connaissent.

Les employés quant à eux voyaient une belle occasion de sécuriser leur emploi et se créer des opportunités de carrière intéressantes. Suite à ces assemblées, les membres de la Caisse Desjardins de Saint-Boniface ont voté à 91,75% en faveur du projet qui leur a été présenté.

De leur côté, les membres de la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel se sont majoritairement prononcés en faveur du projet, dans une proportion de 65,17%. 178 membres ont participé è l'exercice. Rappelons toutefois que 66,6 % des voix étaient requises pour que le projet se réalise. Par conséquent, le regroupement ne se concrétisera pas.

Les membres du conseil d'administration des deux caisses concernées respectent l'opinion des membres de la Caisse populaire de Notre-Dame-du-Mont-Carmel et le processus démocratique. Toutefois, ils demeurent convaincus que ce regroupement constituait pour les deux caisses un projet rassembleur qui permettait de répondre aux défis actuels et d'avenir.

Au cours des prochains mois, les membres des deux conseils d'administration poursuivront leur réflexion puisque cette union représentait plus qu'un simple regroupement pour les caisses, mais bien l'occasion de travailler ensemble afin d'assurer la pérennité des deux institutions financières.

Noël du Pauvre

C'était la 63e édition du Noël du Pauvre. Une fois de plus la Caisse populaire Desjardins de Notre-Dame-du-Mont-Carmel organise une collecte d'argent pour offrir un beau temps des fêtes a ceux qui ne pourraient se l'offrir.

Tous vos dons seront redistribués aux familles de Notre-Dame-du-Mont-Carmel. En 2021, plus de 5 000$ ont été distribués chez nous pour nos familles.

La collecte pour le Noël du Pauvre a eu lieu **le vendredi 26 novembre** dans les locaux de la caisse. Dans un premier temps, des appels de sollicitation ont été effectués à de potentiels donateurs. Par la suite, les bénévoles ont récupéré les dons au domicile des donateurs.

Merci pour votre générosité !

Parce qu'au Québec nous avons l'hiver, voici quelques articles du Code de la Sécurité Routière qui sont en lien avec la saison froide ! Histoire de vous préparer à affronter l'hiver.

Igloo mobile :
Quiconque laisse se détacher du véhicule qu'il conduit une matière (neige ou autre) sur un chemin public est passible d'une amende de 60$. (art 498.1 C.S.R.)

Visibilité :
La personne qui conduit un véhicule routier dont le pare-brise et les vitres ne sont pas libres de toute matière pouvant nuire à la visibilité du conducteur, commet une infraction et est passible d'une amende de 100 $ (art. 281.1). L'agent peut exiger le nettoyage ou le dégagement des feux et des phares lorsqu'une matière en diminue l'efficacité (art. 238). Neige, givre, boue.

Vitesse réduite :
Le conducteur d'un véhicule routier doit réduire la vitesse de son véhicule lorsque les conditions de visibilité sont rendues insuffisantes à cause de l'obscurité, du brouillard, de la pluie ou d'autres précipitations ou lorsque la chaussée est glissante ou n'est pas entièrement dégagée. Cela même s'il respecte la vitesse maximale affichée. (art. 330 C.S.R.).Amende de 60$ et deux points d'inaptitude.

Distance entre véhicules :
Le conducteur d'un véhicule routier qui en suit un autre doit le faire à une distance prudente et raisonnable en tenant compte de la vitesse, de la densité de circulation, des conditions atmosphériques et de l'état de la chaussée. (Art. 335 C.S.R.). Amende de 100$ et deux points d'inaptitude.

Pneus d'hiver :
Au cours de la période du 1er décembre au 15 mars, le propriétaire d'un véhicule de promenade ne peut mettre en circulation ce véhicule à moins qu'il ne soit muni de pneus conçus spécifiquement pour la conduite hivernale. (Art. 440.1 C.S.R.). Amende de 200$

Pneus à griffes (clous)
La période autorisée pour l'utilisation de pneus à griffes est du 15 octobre au 1er mai. Au-delà de ces dates, le contrevenant est passible d'une amende de 60$. (art. 441 C.S.R.)

Retour du marché de Noël

C'était un retour attendu. Le marché de Noël est de retour après deux ans d'absence. Pour l'occasion la Salle Paroissiale accueillera 17 artisans locaux ou régionaux. Une belle occasion pour y faire ses emplettes de Noël.

Le passeport vaccinal n'est pas requis, le port du masque est par contre obligatoire.

L'entrée est gratuite et plus de **1500$ en prix** seront tirés parmi ceux qui se seront procuré un billet de tirage. Le tirage à lieu dimanche à 15h00. Vous n'avez pas besoin d'être présent lors du tirage.

Horaire

Samedi
4 décembre
10h00 à 17h00

Dimanche
5 décembre
10h00 à 16h00

Retraite de l'enseignement de M. Butactik

Quand on parle d'une page qui se tourne, l'expression prend tout son sens avec le départ à la retraite de **Jimmy Fortin**.

Relativement encore jeune et d'une forme exemplaire aujourd'hui, il souhaite malgré tout, après 37 ans en continue d'enseignement du Butactik, tirer sa révérence. Il restera au sein de l'organisation, mais seulement à titre d'administrateur.

Il a débuté sa carrière d'enseignant en arts martiaux ici même à Notre-Dame-du-Mont-Carmel à l'âge de 18 ans.

En plus d'être le maître à penser du Butactik, il est aussi un redoutable adversaire de Jiu-jitsu. Il fut aussi un combattant de combats extrêmes dans sa jeunesse, sans toutefois y faire un long parcours. Cette discipline ne cadrant pas avec sa philosophie de vie. Il est titulaire d'une ceinture, 6e dan.

Il a formé des milliers d'adeptes dans toute la Mauricie au fil de sa longue carrière. Merci pour toutes ces années de passion, d'engagement et de dévouement pour les élèves.

Journée de la culture, une première édition réussie

La Corporation de développement de La Gabelle (CDG) organisait pour la 1re fois à Notre-Dame-du-Mont-Carmel, les journées de la culture. Cet événement provincial se tenait simultanément dans plusieurs villes de la province.

C'était aussi pour l'organisation un baptême de feu. La toute première activité organisée par la CDG.

Trois groupes de musique y allaient d'une prestation. Il y en avait pour tous les goûts. Du pop-rock avec le groupe Bohème, du jazz avec une formation éphémère : OSD (One shot deal), des vieux routiers réunis pour un spectacle unique. Et pour clore la journée, Ti-Lou accompagné de son violoniste.

Le groupe de jazz "One shot deal" en action

Bar et restauration rapide complétaient une programmation qui a su plaire aux festivaliers venus s'amuser et se détendre.

Le bilan de la CDG est positif et encourageant et tous ont convenu que l'expérience doit être renouvelée.

Fermeture du temps des fêtes

La bibliothèque sera fermée du 23 décembre 2021 au 3 janvier 2022. Joyeux temps des fêtes à tous! Venez faire vos provisions de livres.

Tirage de Noel

Du 20 novembre au 21 décembre, un billet de tirage vous sera donné pour courir la chance de gagner un livre de votre choix parmi la sélection offerte. Le tirage sera à 16h00, le 21 décembre.

Mode d'emploi pour télécharger un livre numérique

Allez sur Google Play ou sur App Store pour installer l'application Pretnumerique.

Choisissez ensuite la bibliothèque de Notre-Dame-du-Mont-Carmel; votre numéro d'usager est votre numéro de carte.

Si vous ne souvenez plus de votre mot de passe, contactez-nous. La majorité des nouveautés sont achetées en numérique.

Page Facebook de la bibliothèque

Votre meilleur ami pour être au fait des activités à venir et des modifications des mesures sanitaires.

Heures du conte

Pour l'instant il est impossible de tenir des heures du conte en présentiel tout en respectant les mesures sanitaires, nos espaces ne le permettent pas.

Une denrée et c'est payé

Jusqu'au 21 décembre, vous pouvez acquitter une amende en donnant des denrées non périssables. Elles seront remises à Actions Communautaires et Bénévoles. Vous pouvez apporter des denrées en tout temps sur nos heures d'ouverture, même sans retard.

Explorez notre salle d'animation

Un petit retour à une certaine normalité vous donne la possibilité de revenir expérimenter le projet Biblio-jeux : plus de 100 jeux éducatifs pour parfaire les compétences de vos enfants de 0-12 ans. Réservez votre plage horaire, car on joue une famille à la fois.

SUGGESTIONS

MUSIQUE

Beatles	Let it be
Butler, Edith	Le tour du grand bois
Cardin, Charlotte	Main girl
Charlebois, Robert	Charlebois à Ducharme
Cœur de pirate	Impossible à aimer
Landry, Maxime	Le party beauceron
Michaud, Patrice	Grand voyage désorganisé
Salebarbes	Gin à l'eau salée
Zaz	Isa

LIVRES

Diouf, Boucar	La face cachée du monde des microbes
Connelly, Michael	L'innocence et la loi
Desnoyers, Maïka	Derrière mon sourire
Dupuy, Marie-Bernadette	Le mystère Soline
Forget, Michel	Délinquant un jour, artiste toujours
Jean, Michel	Tiohtiàke
Laberge, Marie	Contrecoup
Monette, Danie	Benjamine et son destin
Morrissette, Guillaume	Conduite dangereuse
O'Gleman, Geneviève	Fast food santé
Ouellet, Rachel	Douance : la boîte à outils

L'annuel de l'automobile 2022
Le guide choisir : secondaire, collégial, universitaire

Hommage aux bénévoles

Aujourd'hui, nous voulons rendre hommage à toutes les personnes bénévoles qui s'occupent de manière permanente de l'entretien de nos bâtisses et de nos terrains. Ils surveillent les contrats de près, tout bris quel qu'il soit, une lumière à changer, une porte qui ferme mal, une couverture à réparer, l'entretien de la fontaine devant l'église, les parterres, l'organisation pour la vente des fleurs pour le cimetière, etc.

Beaucoup d'autres travaux sont faits dans l'ombre; il serait un peu long ici d'énumérer au complet tout ce qui se fait. Ces responsables sont là avant que les dommages soient plus grands et plus dispendieux à réparer. Alors, ces bénévoles, permettons-nous de les appeler ces « piliers », trouvent les ressources pour faire les corrections nécessaires.

Communauté
Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Pensons aux autres bénévoles, ceux et celles qui participent à la liturgie en s'impliquant lors des célébrations ou pour d'autres tâches; ils sont toujours au poste! N'oublions pas les bénévoles occasionnels qui viennent prêter leur concours quand les besoins se font sentir. À vouloir nommer toutes ces généreuses personnes de toutes catégories dont nous parlons dans cet hommage, on risquerait d'en oublier.

Donc, nous voulons rendre hommage à tous et à toutes en les remerciant bien cordialement!

N.B. Nous embauchons bénévolement! Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à offrir vos services! Ce sera un entraînement pour assurer la relève… (819) 374-6526.

Dîme (financement de l'église)

Le temps file à grands pas. Il est arrivé le moment de parler de la dîme annuelle pour assurer l'entretien de notre église. Nous remercions les bénévoles qui voient à ne rien laisser se détériorer, mais le matériel d'entretien et de réparation, il faut le payer.

Comme nous, vous savez qu'avec l'arrivée de l'automne s'annonce le temps du rappel de la dîme. Nos besoins financiers qui s'imposent sont plus criants à cause de la pandémie.

La communauté vit avec la dîme, les quêtes et les dons. Qui va financer l'entretien de notre propriété si nous, les membres de la communauté de Notre-Dame-du-Mont-Carmel, nous ne nous en occupons pas?

Voilà pourquoi nous comptons sur la dîme, cette part que chacun doit apporter pour le soutien matériel de son église, à moins « d'en être incapable financièrement », bien entendu.

Tôt ou tard, les services offerts profitent à toute la communauté, quelles que soient les convictions de chacun. Ce devoir repose sur la participation de tout le monde.

Nous rappelons aux personnes qui ont une enveloppe bleue dans leur boîte aux lettres, qu'ils n'ont qu'à utiliser pour leur offrande.Votre numéro d'identification permettra de vous remettre, en janvier 2022, un reçu pour l'impôt 2021. Pour les autres, vous trouverez des enveloppes dans les bancs.

Si vous voulez un reçu pour impôt, vous devez inscrire vos coordonnées sur votre enveloppe. On peut aussi faire son don au presbytère : 819-374-6526. Tout autre don est bien accueilli! Merci beaucoup! C'est notre responsabilité de soutenir notre église. Nous en profitons pour remercier tous ceux et toutes celles qui s'acquittent de ce devoir régulièrement.

Chauffage

L'incontournable hiver nous revient immanquablement! On n'y peut rien. Notre église a besoin de chaleur. Nous vous rappelons la nécessité de notre contribution saisonnière est toujours là. Comment contribuer?

En utilisant les enveloppes selon le même procédé décrit à la fin du paragraphe précédent traitant de la dîme. Merci et bon hiver!

Actions Communautaires et Bénévoles

Un mois de septembre sous le signe des héros

Durant tout le mois de septembre, le réseau Lowe's, dont font partie les détaillants RONA, mène la campagne des Héros Lowe's Canada amasse des fonds pour appuyer la mission ou un projet spécifique d'un organisme sans but lucratif . Par le biais de la quincaillerie RONA J. St-Cyr & Frères, une somme de 1 995,00 $ a été remise à Actions Communautaires & Bénévoles.

Statistiques

Pour les mois d'août et septembre un total de 502 heures de bénévolat ont été accomplies. Ce qui a permis de venir en aide à 365 personnes.

Sur la photo nous reconnaissons, M. Michel Giguère d'ACB et Messieurs. Marc-Antoine Dupuis et Dan St-Cyr, propriétaires de la quincaillerie RONA St-Cyr et frères.

Paniers de Noël

À ce jour, 48 familles ont fait la demande d'un panier de Noël. La distribution aura lieu le 15 décembre au local d'ACB.

Recherche de bénévoles

Actions Communautaires & Bénévoles est toujours à la recherche de bénévoles. La période des fêtes est cruciale et les besoins sont grands. Faites-vous du bien en donnant de votre temps.

Pause du temps des fêtes

Les activités se terminent le 14 décembre avec la dernière distribution de denrées pour 2021. La reprise des activités sera le mardi 11 janvier 2022.

fadoq

Assemblée générale annuelle

La réunion prévue le 22 septembre 2021 a été annulée pour des circonstances imprévues. Une nouvelle date sera déterminée prochainement par les membres du C.A.

Planification pour le retour de toutes les activités

Une réunion des membres du conseil d'administration était prévue en novembre 2021 pour établir un plan de reprise des activités. Nous vous tiendrons informés du plan de retour des activités au local.

Retour de certaines activités

La ligue de quilles, les soirées de jeux de dards et l'activité Vie active ont repris.

Suivi des règles sanitaires

Pour le Réseau FADOQ, la santé et la sécurité de ses membres sont primordiales. Chacune des directives gouvernementales est suivie scrupuleusement, l'information publique est relayée, l'utilisation du passeport vaccinal est bien implantée et notre organisation encourage ses membres à se faire vacciner.

Pour plus d'informations, contactez un membre du conseil d'administration.

Futsal automnal

Cet automne, Les Chevaliers proposent la possibilité de découvrir le Futsal, une adaptation du soccer en gymnase.

Les entraînements seront sous la supervision de Ronaldo Massrou et d'André Rocha. Deux entraîneurs expérimentés.

Donc les lundis, les filles et garçons nés entre 2009 et 2013 apprendront les rudiments du sport à tour de rôle. Le mercredi, c'est au tour des plus petits (ceux nés entre 2014 et 2016) de découvrir ce sport.

Le nouveau gymnase de l'école, un superbe outil de travail pour développer des activités sportives et permet d'offrir ce programme à plus de 40 enfants simultanément.

La session automnale se terminera le 8 décembre. Il est encore temps d'inscrire votre enfant à la session d'hiver si vous le désirez. Il vous suffit de communiquer avec Les Chevaliers à : **dtchevaliersmontcarmel@gmail.com** ou en téléphonant au directeur technique : André Thomas au 819-247-2703.

Nouveautés pour la saison estivale 2022

Les Chevaliers, ce n'est pas seulement le soccer ou le futsal pour les enfants. C'est aussi une représentation provinciale en soccer et futsal pour les équipes seniors.

L'été, l'équipe première des Chevaliers évolue dans le plus haut niveau amateur du Québec, soit la Ligue de soccer élite du Québec AAA (L.S.E.Q) et l'automne/hiver, l'équipe première Futsal des Chevaliers évolue là encore au plus haut niveau futsal de la province,soit en Première ligue futsal du Québec (P.L.F.Q).

Ces deux équipes représentent fièrement la Municipalité à travers toute la province. Grâce à ces joueurs talentueux et motivés, le nom de Notre-Dame-du-Mont-Carmel est connu et reconnu à travers tout le Québec. La saison de Futsal de nos fiers représentants débutait le mardi 9 novmbre 2021. Nous vous informerons de leurs résultats dans le prochain numéro de l'Informateur.

Les Chevaliers, ce n'est pas que du soccer et du futsal, c'est aussi du Flag Football automnal.

Après une première saison printemps/été 2021 plus qu'honorable, nos vaillants joueurs de Flag se lançaient le défi de monter une équipe afin de participer à la ligue automnale. Missions réussies, les Chevaliers ont réussi à présenter une équipe masculine dans cette ligue automnale. Les résultats n'ont pas été à la hauteur des ambitions, mais ils sont encore plus motivés pour 2022.

Du baseball en 2022 ?

Pour l'été 2022, Les Chevaliers souhaiteraient relancer le baseball pour les enfants. Si vous êtes intéressés à devenir entraîneurs, contactez-nous le plus rapidement possible. Sans éducateur, pas de sports pour nos enfants.

Tous ensemble, nous pouvons faire une différence pour eux. Leur faire découvrir des nouveaux sports, la joie d'être avec d'autres enfants lors d'un match, etc. Contactez-nous : **chevaliersmultisports@gmail.com**

Toute implication est bienvenue, même si vous ne pouvez donner qu'une demi-journée dans tout votre été.

L'été à la maison des jeunes

Cet été, nous avons pu faire deux belles sorties avec nos adolescents. Au mois de juillet, nous avons pu profiter d'une journée au Village vacances Valcartier à Québec. Ce sont 5 jeunes qui ont participé à cette belle activité.

Au mois d'août, nous nous sommes attaqués aux différents manèges de la Ronde. Les membres étaient prêts à affronter le Goliath, le Monstre et les autres attractions qu'offre le site. Cette fois-ci, 12 jeunes ont accompagné les deux intervenantes et les deux bénévoles.

Sinon, nous avons été actifs pendant la période estivale. Nous avons profité des installations près de la maison des jeunes (terrain de baseball, terrain de volley-ball et patinoire) pour pratiquer divers sports.

Party de la rentrée

Le 28 août dernier, notre intervenante Daphnée a proposé aux adolescents une journée dédiée à la rentrée scolaire. Comme nous accueillons les jeunes de 11 ans, plusieurs passaient du primaire au secondaire.

Afin d'adoucir leur rentrée scolaire, ils ont eu droit à une trousse qui a facilité leur passage au secondaire. Plusieurs activités de groupes ont lieu pour apprendre à se connaître; ce fût une très belle journée.

Reprise du conseil jeunesse

Au mois de septembre, les activités du Conseil jeunesse ont repris. Au mois d'août, les jeunes ont élu de nouveaux membres pour les représenter

Nous pouvons donc compter sur Ariane Côté, Yan-Alexandre Diamond, Samaël Tessier et Kelly-Ann Ross pour prendre les décisions concernant leur milieu de vie.

Le conseil jeunesse se réunit une fois par mois et aide les intervenants à réaliser les activités, à prendre des décisions pour leur milieu de vie et apporte des suggestions pour l'amélioration des services. Nous sommes très fiers de ces jeunes engagés !

Sondage sur nos services

Durant la Semaine des maisons des jeunes, nous avons lancé sur nos réseaux sociaux un sondage pour améliorer nos services déjà existants. Le sondage est maintenant terminé, mais nous souhaitons remercier toutes les personnes ayant répondu.

Prochaines activités

Une super belle soirée de Noël aura lieu au mois de décembre et nous participerons à un projet Inter-MDJ avec les maisons des jeunes de la Mauricie. Restez à l'affût.

Nos réseaux sociaux

Profil Facebook : Mdj Mont-Carmel Intervenants
Page Facebook : Maison des jeunes N.D. du Mont Carmel
Instagram : tijacquesmdj
TikTok: tijacquesmdj
Site Internet : localactionjeunes.com

Cours sociaux cultu

ATELIER DE COLORIAGE POUR ADULTE - GREYSCALE - Centre Jacques-Gauthier (étage)

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi	19h00 à 21h00	12 semaines	175 $ (150$ si inscrit av.7 janv.)	819-719-1266

CONVERSATION ANGLAISE - Centre Jacques-Gauthier (étage)

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mercredi (débutant)	18h00 à 19h00	12 semaines	150 $	819-668-7652 ou janie1995@hotmail.fr
Mercredi (intermédiaire)	19h00 à 20h00			

DANSE EN LIGNE - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi	13h00 à 15h00	15 semaines	8$ /cours	819-531-1087 ou larueeverslest@globetrotter.net
Mardi	19h00 à 21h00			

GARDIENS AVERTIS - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Âge	Coût	Inscription
Vendredi 3 décembre	8h30 à 17h30	11 à 15 ans	61.95$	819-536-5854 ou bryanluckerhoff@hotmail.com

MANIEMENT D'ARMES À FEU - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Samedi et dimanche	8h00 à 17h00	2 jours	129$	819-537-8126 ou https://www.fedecp.com

Date : 11-12 décembre, 15-16 janvier, 19-20 février, 19-20 mars, 23-24 avril, 14-15 mai.

DANSE AÉROBIQUE STYLE ZUMBA - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi ou jeudi	À déterminer	À déterminer	À déterminer	819-247-0969 ou joanie.buist@hotmail.com

MINI NINJA - Pour les 3 à 5 ans - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Samedi	9h00 à 9h50	11 semaines	80 $	819-698-4967 ou www.butactik.com

BUTACTIK PARENT-ENFANT (6 ans et plus) - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Samedi	10h00 à 11h00	11 semaines	Jr:80$ - Adulte:100$	819-698-4967 ou www.butactik.com

JIU-JITSU BRÉSILIEN - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi	18h00 à 19h45	12 semaines	Jr:100$ - Adulte:120$	819-698-4967 ou www.butactik.com

BUTACTIK JUNIOR ET ADULTE - Centre Municipal des loisirs

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mardi (junior)	18h20 à 19h20	11 semaines	80$	819-698-4967 ou www.butactik.com
Mardi (adulte)	19h30 à 20h45	11 semaines	100$	

urels / Hiver 2022

Le passeport vaccinal est exigé pour toutes les personnes de 13 ans et plus qui participent à une activité de sport ou loisir ainsi que pour les spectateurs qui y assistent. Le port du couvre-visage est obligatoire en tout temps, sauf au moment de boire ou de manger ou lors de la pratique de l'activité physique.

FORMATION DAFA (Diplôme d'aptitudes aux fonctions d'animateur) - Salle du conseil

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
23 avril - 7 mai 21 mai - 4 juin	8h00 à 17h00	4 jours	150 $	819-375-9856 poste 110 campdejour@mont-carmel.org

YOGA NIVEAU DÉBUTANT - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi	17h00 à 18h00	10 semaines	150 $	819-699-2687 ou infos@yogik.ca

INTRODUCTION AU YOGA - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mercredi	17h00 à 18h00	10 semaines	150 $	819-699-2687 ou infos@yogik.ca

VITRAIL - Centre Jacques-Gauthier

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mardi	19h00 à 21h30	6 semaines	160 $	819-697-9026 ou g.diamond@cgocable.ca

CIRCUIT FONCTIONNEL LA CAVALERIE - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mercredi	19h30 à 20h30	7 semaines	87,50$	cathmorasse12@gmail.com

CIRCUIT FONCTIONNEL NOVA - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Lundi	18h30 À 19h30	7 semaines	87,50 $	cathmorasse12@gmail.com

GYMNASTIQUE ARTISTIQUE - Gymnase École Notre-Dame

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Samedi	9h00 à 10h00 (3-4 ans) 10h15 à 11h15 (5-7 ans) 11h30 à 12h30 (8 ans et +)	8 semaines	110 $	819-852-7172 ou nancy@multilangues.ca

CIRCUIT FONCTIONNEL VIRTUEL ORION - Salle paroissiale

Journée	Horaire	Durée	Coût	Inscription
Mardi Mercredi	12h20 à 13h00 18h30 à 19h10	7 semaines	87,50$	cathmorasse12@gmail.com

Pour une description complète de chaque cours, consultez notre site internet au :
https://mont-carmel.org/citoyens/activites
Vous y trouverez aussi, pour certains cours, un formulaire d'inscription en ligne.

Desjardins
Caisse populaire de
Notre Dame du Mont Carmel

GARAGE
Denis Lemire
819-377-4567

Jean-Sébastien Blais et Alexandre Soucy
Pharmaciens-propriétaires
3430, route 157
Notre-Dame-du-Mont-Carmel, QC G0X 3J0
T 819 840-2419
F 819 840-2519
BlaisJSSoucyA@groupeproxim.org
Lun. au merc. : 9h00 à 18h00
Jeu. et vend. : 9h00 à 19h00
Samedi : 9h00 à 15h00
Dimanche : Fermé
SERVICE DE LIVRAISON
membre affilié à Proxim

Les Serres Morand
Centre jardin

Portes & Fenêtres BM
Mauricie
819 374-3663

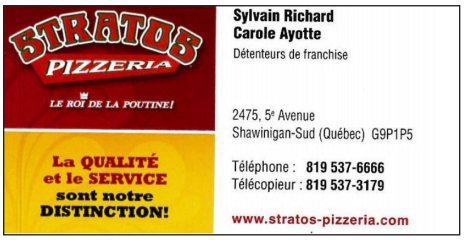

Le Boisé du Domaine Cormier
Magnifiques terrains boisés à vendre, prêts à construire, au cœur même du village, et accessibles par la rue de l'Église.
Pour informations, visitez notre site Web au:
www.terrain-mont-carmel.ca
ou communiquez avec nous au:
(514) 808-4610 / jcormier@judithcormier.ca

Épicerie - Boucherie - Mets préparés - Bières Microbrasseries - Vins /bières
Marché Valmont
1602, rue Principale
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone: 819 376-1752
Marché du Carmel
4590, route des Vétérans
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
Téléphone: 819 536-7122

VIVIER EXCAVATION INC.

Une place pour toi juste ici !

Calendrier de la collecte 2022
Déchets et matières recyclables

Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

JANVIER		FÉVRIER		MARS		AVRIL		MAI		JUIN	
7	🗑 ♻	4	🗑 ♻	4	🗑 ♻	1	🗑 ♻	6	🗑	3	🗑
14		11		11		8		13	🗑 ♻	10	🗑 ♻
21	🗑 ♻	18	🗑 ♻	18	🗑 ♻	15	🗑 ♻	20	🗑	17	🗑
28		25		25		22		27	🗑 ♻	24	🗑 ♻
						29	🗑 ♻				

JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
1	🗑	5	🗑 ♻	2	🗑 ♻	7	🗑	4		2	
8	🗑 ♻	12	🗑	9	🗑	14	🗑 ♻	11	🗑 ♻	9	🗑 ♻
15	🗑	19	🗑 ♻	16	🗑 ♻	21		18		16	
22	🗑 ♻	26	🗑	23	🗑	28	🗑 ♻	25	🗑 ♻	23	🗑 ♻
29	🗑			30	🗑 ♻					30	

🗑 Déchets ♻ Recyclage

Collecte des Encombrants

L'INFORMATEUR

L'Informateur est publié quatre fois par année, il est distribué gratuitement à toutes les adresses résidentielles et commerciales.

Conception et mise en page
Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel

Impression
Pixel Communication Graphique

Notre-Dame-du-
Mont-Carmel

Prochaine parution : Février 2022

3860, rue de l'Hôtel-de-Ville
Notre-Dame-du-Mont-Carmel
(Québec) G0X 3J0

Tél. : 819-375-9856 | Téléc. : 819-373-4045

municipalite@mont-carmel.org
mont-carmel.org

FÊTE DE NOËL 2021

La magie de Noel est de retour! Le Père Noël a convaincu la santé publique que pour le bien-être des enfants, il doit y avoir une fête de Noël !

Bien entendu, ce sera différent, compte tenu des mesures sanitaires, mais la magie sera au rendez-vous pour vos enfants âgés de 1 à 11 ans.

Déroulement de la fête

13h00 : Arrivée des invités, in[illegible]on
Validation des pa[illegible]eport [illegible]cinal

13h30 : Spectacle «G[illegible]ozy p[illegible]rd la boule»

14h15 : Collati[illegible]

14h45 [illegible]r[illegible]e d[illegible] Père Noël
[illegible]ti[illegible]tion des cadeaux

1[illegible]15 Fin de la fête

COMPLET

Dimanche le
12 décembre 2021
Salle paroissiale
(3991, Mgr. Béliveau)
13h00

*** Le passeport vaccinal est obligatoire pour les 13 ans et +**
*** Le port du masque est obligatoire à partir de 10 ans**

Fête de l'Halloween

Le comité organisateur de la fête de l'Halloween est très satisfait de la participation de la population aux concours de maisons décorées et de citrouilles décorées. 30 participants ont transformé leur maison en manoir hanté ou en royaume de la citrouille. Quant au concours de citrouille, ce sont 79 enfants qui ont bricolé une citrouille.

Pour le concours des citrouilles décorées, chaque participant recevait un cône de friandises confectionné par le comité organisateur. Ce dernier aimerait remercier tous les montcarmelois(ses) qui ont contribué une fois de plus à rendre cette fête mémorable pour nos petits monstres... et même les grands!

L'objectif était de faire revivre l'Halloween dans une municipalité où les familles sont nombreuses et les organisateurs sont plus que satisfaits des résultats.

Ils tiennent à remercier tous ceux qui ont participé aux deux événements de cette édition 2021: le concours des maisons décorées et la décoration de citrouille.

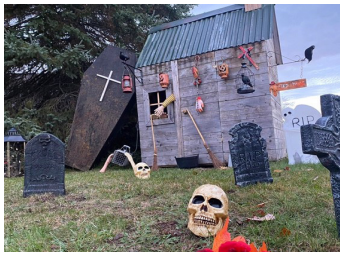

Les organisateurs offrent des remerciements chaleureux à la Municipailé de NDMC et aux commanditaires, commerçants et artisans locaux, sans qui, ce merveilleux concours ne serait pas possible. Vous avez rendu des gens heureux!

Préparez-vous pour l'édition 2022!!

Le comité organisateur, Valérie Francoeur, Valérie Prince, Mirka Trottier McDonald et Julie Therrien.
Absents: Bruno Lanthier et Myriam Landry